

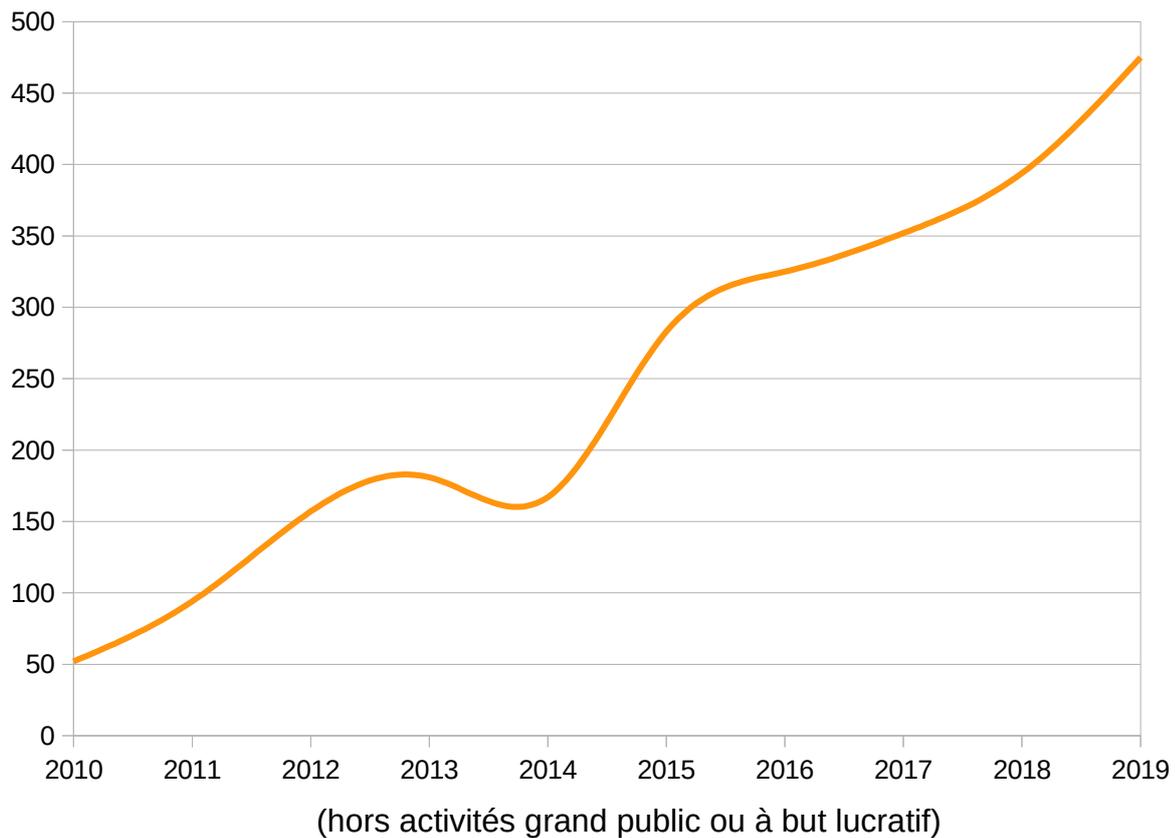
Rapport Moral concernant les activités de l'année 2019

1. Contexte historique et actualisation

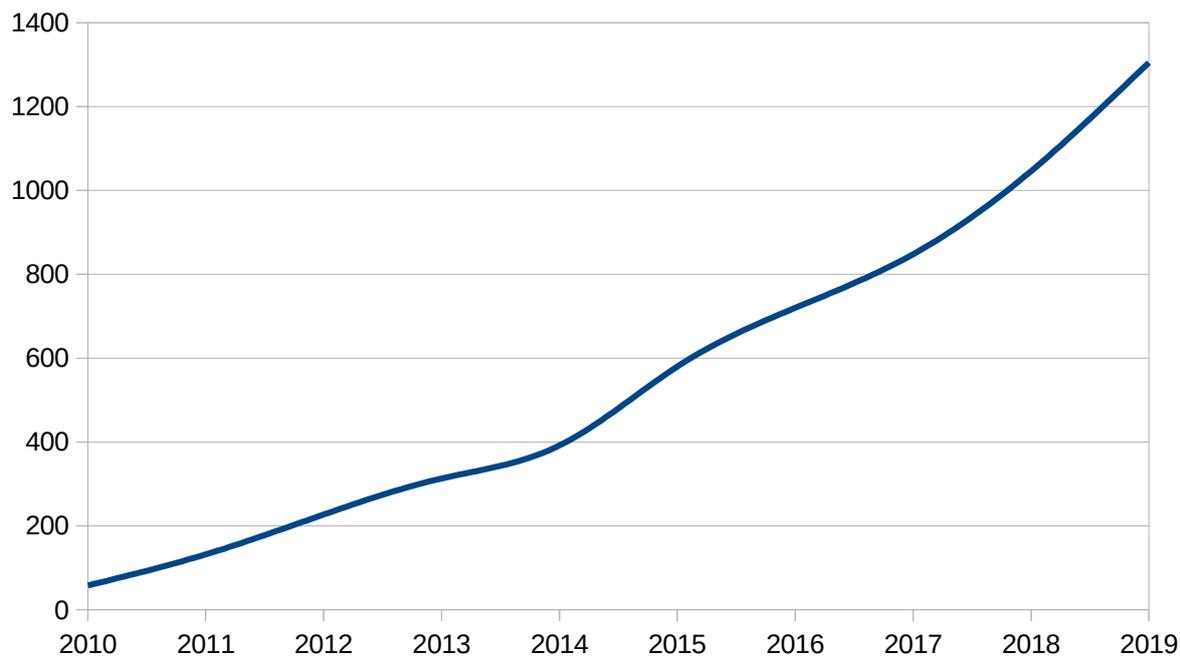
La participation :

Depuis sa création en janvier 2010, jusqu'au 31 décembre 2019, sans compter les clients de la brocante et les participants aux activités grand public, l'association a drainé **1305 personnes** différentes, dont **475 en 2019**.

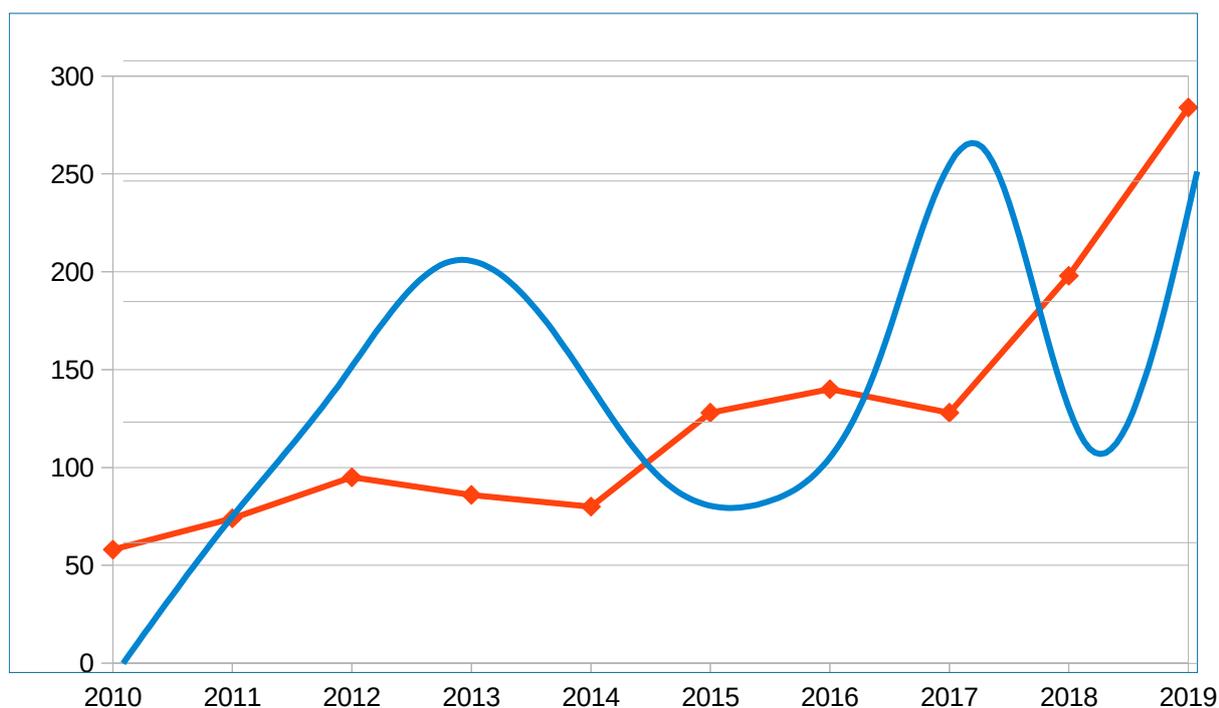
Nombre annuel de personnes ayant fréquenté les activités :



Évolution de la progression de la fréquentation depuis la création de l'association. Le nombre total des participants (ci-dessous) ne comprend pas la brocante, ni les activités grand public :

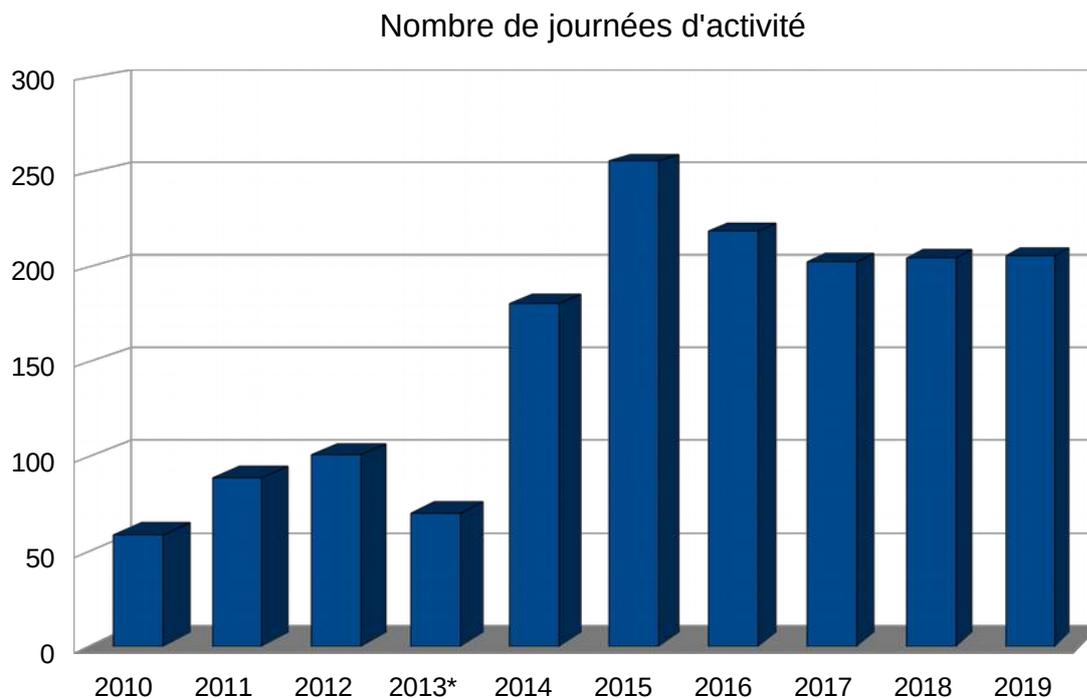


Le nombre annuel de nouveaux arrivants (ligne orange) marque deux fléchissements, le premier en 2014, année du déménagement et le deuxième en 2017, année d'activité intense en éducation permanente (ligne bleue) malgré une carence en ressources humaines :

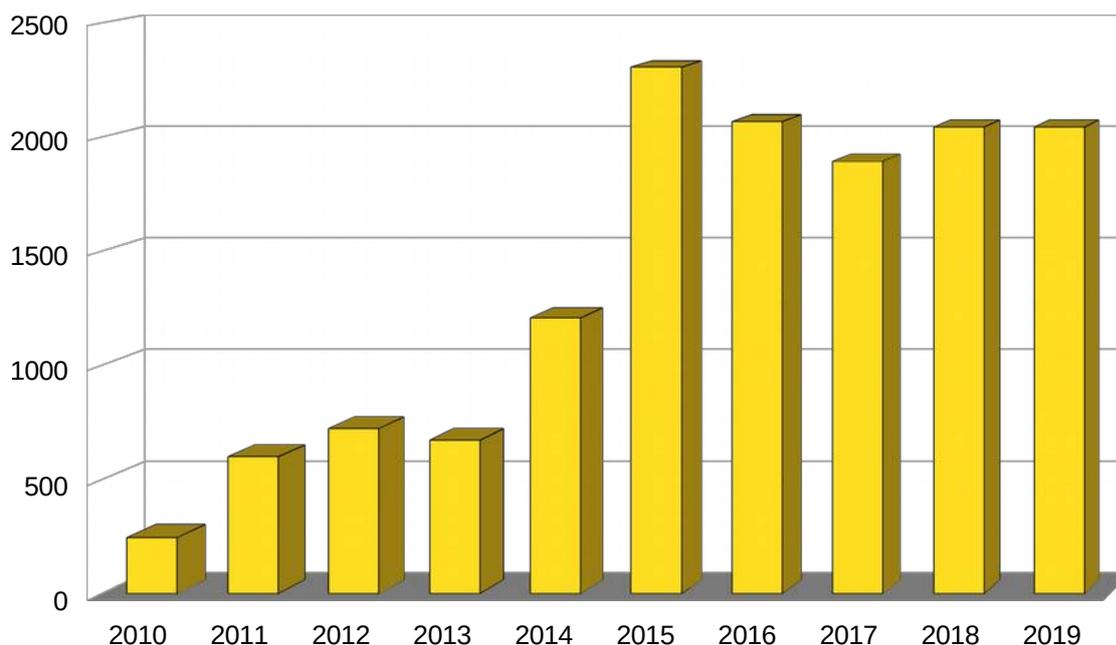


Nous constatons donc que les années de fortes activités en éducation permanente (ligne bleue), ainsi que l'année du déménagement ont connu une moins forte progression en nouveaux arrivants (ligne orange). Cela confirme donc que l'éducation permanente n'est pas attirante pour notre public. L'arrivée de nouveaux arrivants est liée aux autres activités : les repas, la boutique-solderie, le marché aux légumes. En 2019, les deux lignes sont en progression. Probablement l'emploi obtenu en éducation permanente n'est-il pas étranger à cette tendance qui, espérons-le, va se confirmer dans le futur.

Le total des activités :



Nombre d'heures d'activité :

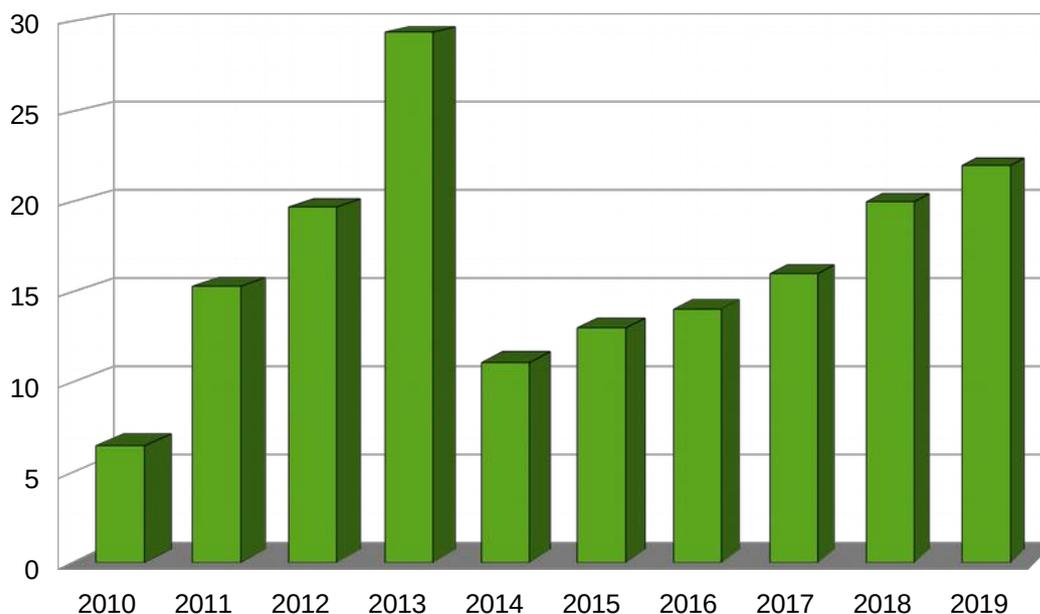


La diminution en journées et en heures d'activité en 2016 s'explique par la fermeture du lundi. En 2017, 2018 et 2019, il n'y a pas eu beaucoup d'activités en dehors des jours réguliers, pas d'ouverture de week-end, ni les jours fériés et le local a été fermé quinze jours en juillet en 2017 et une semaine en décembre en 2018 et en 2019 (congrés annuels).

Moyennes de fréquentation :

Nombre moyen de fréquentations par journée d'activité

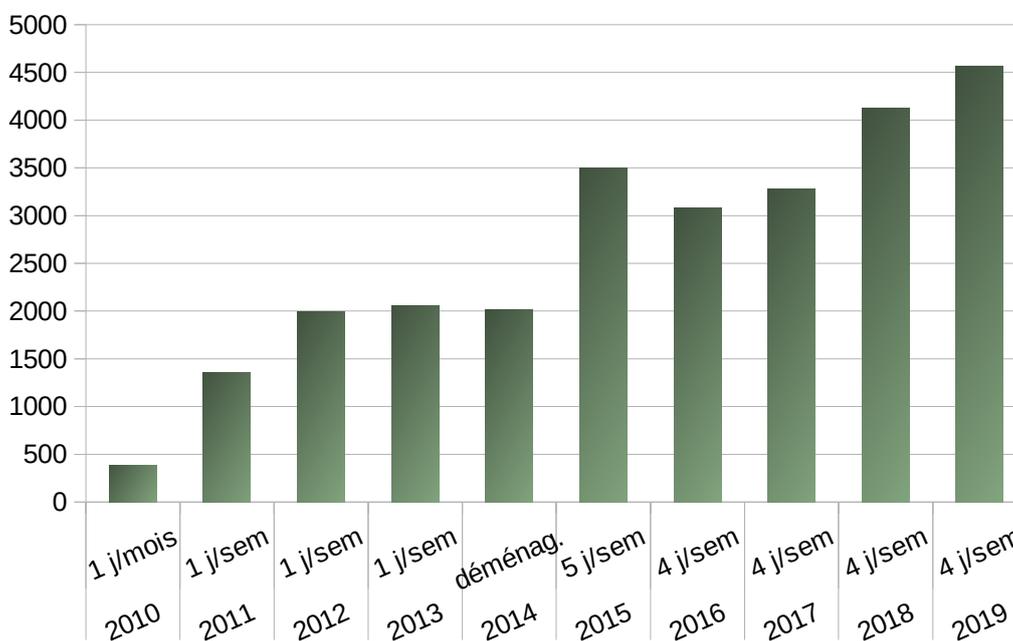
Les personnes qui s'en vont et reviennent plusieurs fois par jour ne sont comptabilisées qu'une seule fois.



Pour rappel, 2014 a été l'année du déménagement. En 2013, toutes les activités étaient concentrées sur une seule journée, y compris la soirée. L'augmentation franche de 2018 et 2019 s'explique par l'organisation de la « boutique » en vente comptoir, alors qu'elle se faisait sur commande auparavant, ainsi que par une augmentation des demandes en matière de défense des droits du public cible et aussi par une utilisation plus importante des ordinateurs depuis leur remplacement. L'augmentation de la fréquentation a été très forte en début d'année 2019. Elle s'est un peu tassée dans la deuxième partie de l'année, après l'engagement d'une permanente.

Nombre total des fréquentations journalières :

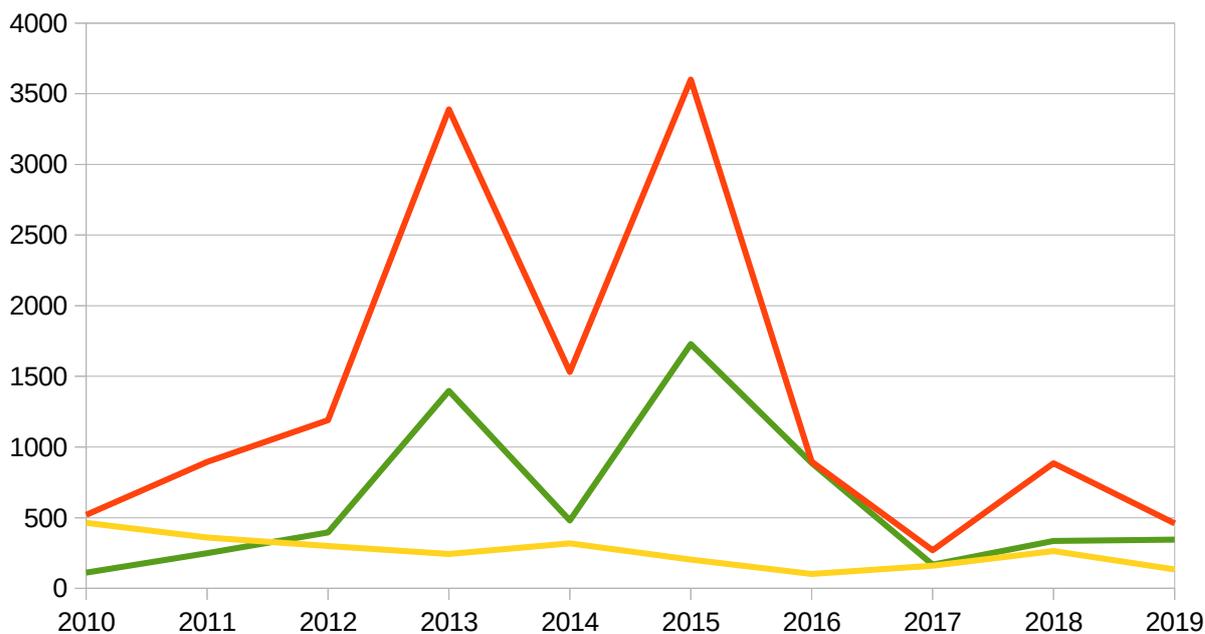
(hors activités grand public, sans la brocante et en ne comptant qu'un seul passage par jour par personne)



L'augmentation (sans publicité) de la fréquentation devient une charge de plus en plus lourde, difficile à assumer, tant sur le plan des ressources humaines que de l'espace disponible.

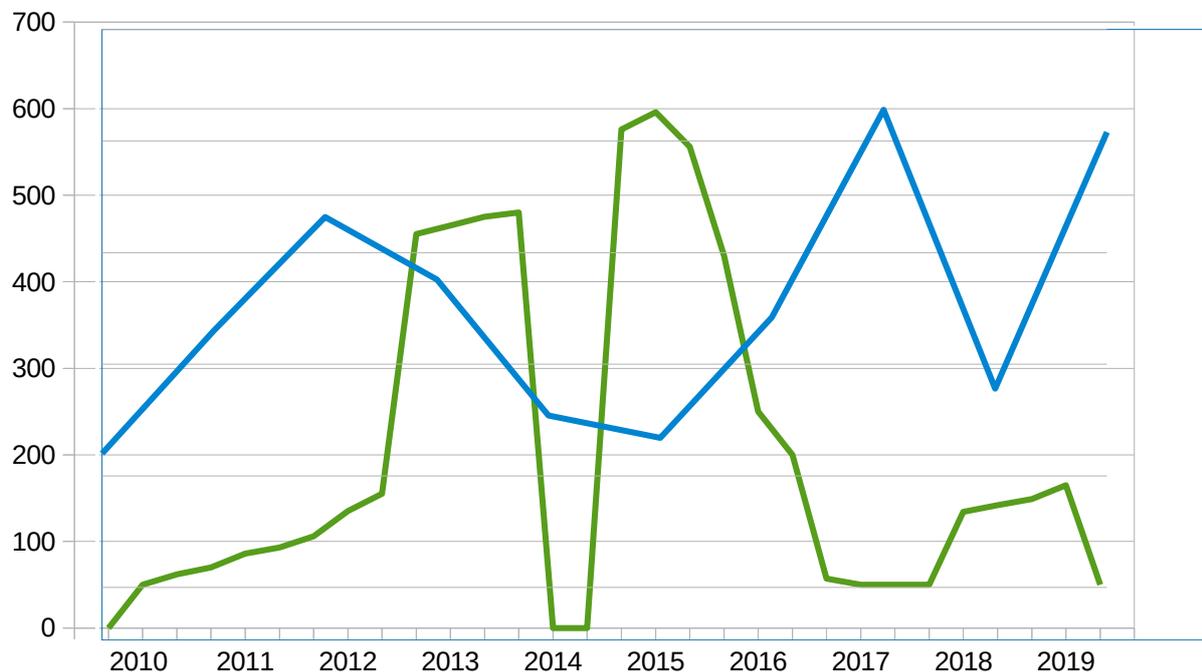
Évolution de l'offre de repas complets (les repas soupes ne sont pas comptabilisés)

1) Nombre annuel de repas (ligne orange), recette repas annuelle (ligne verte), prix moyen (x100) d'un repas (ligne jaune)



Le fléchissement du prix moyen du repas en 2013 est dû à quelques repas gratuits, mais surtout à un groupe qui se situait comme très pauvre sur l'échelle du tarif solidaire et qui payaient moins que leur dû. Un travail de conscientisation a été effectué et la recette par repas a légèrement augmenté. Par contre, la descente de la ligne jaune exprime bien la diminution progressive de la mixité sociale et l'appauvrissement croissant de notre public. De 2015 à 2019, une proportion toujours plus importante de repas gratuits ont été servis. En 2108, un peu de mixité sociale a pu être recréée, mais de manière discrète et éphémère.

2) Antagonisme entre les heures d'éducation permanente (ligne bleue) et le nombre de repas par trimestre (ligne verte).



Le nombre de repas a chuté en 2014, du fait du déménagement et de la nécessité d'aménager la nouvelle cuisine. Ensuite l'activité a repris avec succès, mais l'inconstance des bénévoles nécessitait une grande implication des responsables, ce qui s'est très vite avéré incompatible avec le développement des activités d'éducation permanente. Or pour pouvoir demander une augmentation de catégorie, il fallait augmenter l'activité d'éducation permanente. D'autant plus que l'Inspecteur avait fait remarquer que ce n'était pas prudent de continuer à diminuer l'activité. En 2017, année de référence pour le futur contrat-programme avec la FWB, la cuisine a donc été délaissée au profit des activités d'éducation permanente. Par après, des essais sur base hebdomadaire ont été réalisés avec un défraiement des bénévoles en fonction de ce que la loi permet.

Le défraiement a permis un peu plus de constance, mais pas suffisamment. L'expérience a donc été arrêtée en juin 2019.

Nos demandes d'aide au niveau local n'ayant pas abouti, ni au niveau du PCS, ni du CPAS, en août 2019, une demande de points APE a été introduite à la RW sur base de l'emploi financé par la FWB pour l'éducation permanente. Le but du projet était de pouvoir engager un cuisinier pour encadrer un atelier cuisine et la préparation de repas.

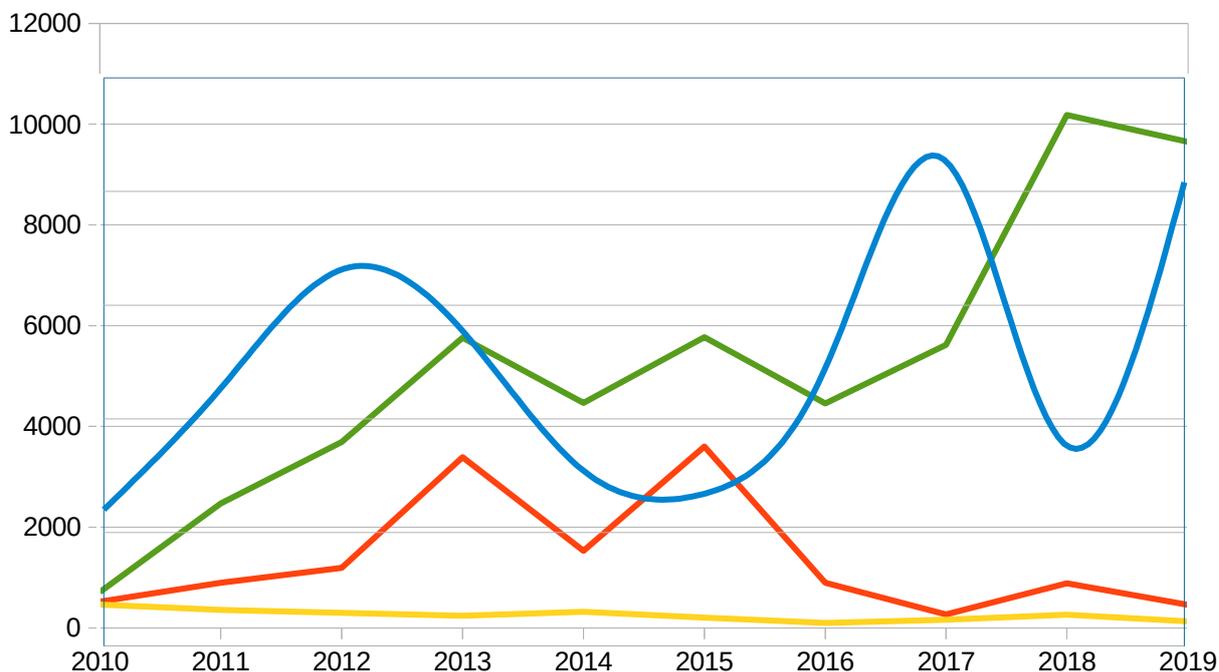
Suite à cette demande, la personne en charge de notre dossier au SPW est venue nous rencontrer et s'est montrée favorable pour une période d'essais d'un an, mais sous réserve d'approbation que nous n'allions pas recevoir avant janvier. Par contre, pour pouvoir prolonger l'octroi des points APE, il fallait mettre en ordre le local sur le plan des inspections. Les pompiers, le service externe de prévention, la firme Vinçotte ont donc été appelés. Leurs rapports préconisaient des travaux à réaliser dans un délai d'un an. Des contacts ont été pris et des devis ont été demandés en vue de réaliser les travaux nécessaires.

Les activités de la brocante et de la boutique solderie sont restées stables en 2019. L'achat d'armoires a permis d'embellir et de rationaliser le magasin. L'établissement d'horaires stricts a fait légèrement baisser le chiffre d'affaire. Cette mesure avant tout éducative a permis également de diminuer la pression sur les bénévoles.

Le marché aux légumes s'est quant à lui poursuivi avec une augmentation des bénéficiaires et une diminution de leur participation financière.

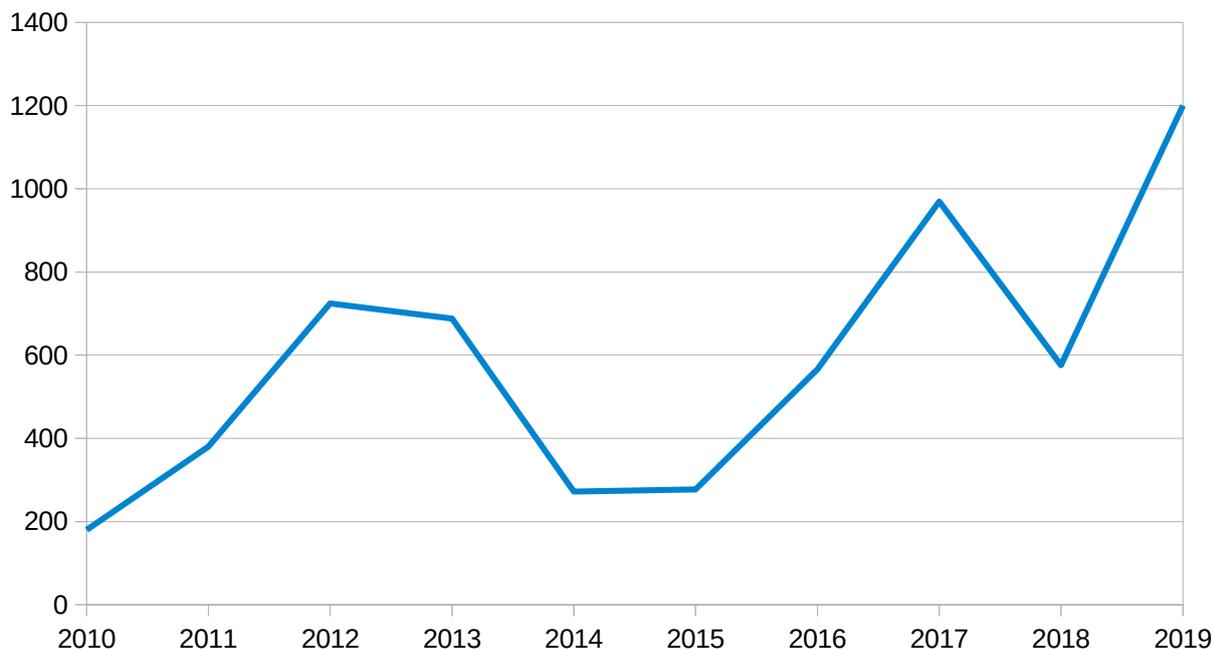
Nous constatons en effet une difficulté croissante à faire participer le public qui fréquente l'association, tant sur le plan du travail que de la participation financière quand elle est laissée à leur appréciation. Un travail de conscientisation est régulièrement effectué, mais il semblerait que malgré l'éducation permanente, une mentalité de « bénéficiaires ayant droit » s'installe de plus en plus, même chez des personnes qui ne sont pas toujours socialement désaffiliées ou en état de besoin. Une réorientation ou un élargissement des thématiques d'action est à envisager, afin de travailler à nouveau sur le statut social, les indices de pauvreté et la responsabilité citoyenne.

Synergies et antagonismes entre les activités : l'éducation permanente (en bleu), le chiffre d'affaire « caisse » (en vert), les recettes repas (en orange), le prix moyen des repas (en jaune).

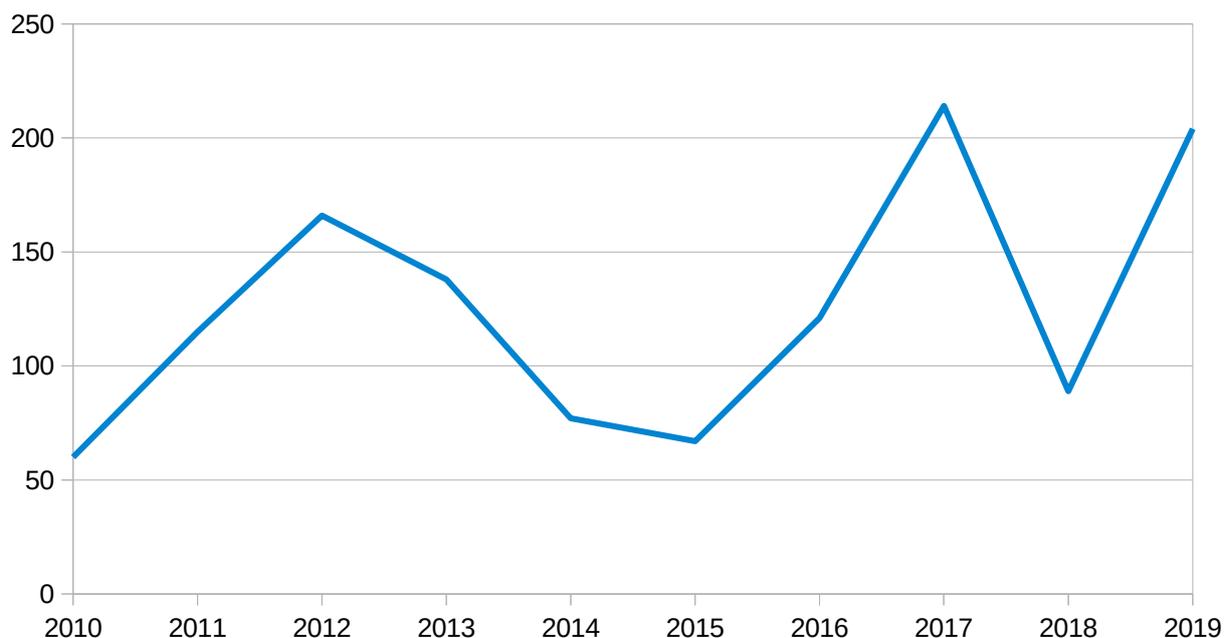


On peut espérer que l'engagement de la permanente va permettre de développer l'éducation permanente sans plus devoir diminuer d'autres activités. Cependant une période de formation est nécessaire avant que les effets se fassent sentir et ce ne sera positif qu'à condition de maintenir le bénévolat au moins à son niveau actuel.

Évolution du nombre annuel de participations en éducation permanente (sans les activités grand public)



Nombre annuel d'heures prestées en éducation permanente :



En 2019, une fois encore, il a fallu sacrifier la cuisine au profit de l'éducation permanente. En effet, Suite à notre demande d'augmentation de catégorie, la réponse du ministère s'est fait attendre jusqu'en juillet. Jusque là, nous avons travailler en aveugle, sans savoir quel budget respecter. En juillet, suite à la réponse positive du Ministère, le processus de recrutement a immédiatement été lancé,

malgré que nous n'avions pas encore le financement. Il a abouti à l'engagement d'une assistante sociale en août, avec un contrat à durée déterminée jusqu'à la fin de l'année.

Dans un premier temps, elle s'est occupée à chercher des partenariats dans notre zone d'action, mais sans grands résultats. Un contact prometteur a été établi avec le PCS d'Yvoir où elle a participé à des activités, mais sans perspectives de pouvoir en organiser.

Elle a également préparé l'ouverture d'un café-papote à Anhée¹.

Enceinte, elle est tombée malade, avant le début du congé prénatal. La remplaçante qu'elle nous avait proposé d'engager a également remis un certificat médical après quinze jours de travail².

Malgré deux contrats de travail, il a donc fallu que les administrateurs assument eux-même les prestations d'éducation permanente, de manière à remplir nos obligations en la matière.

Après évaluation des événements, une nouvelle procédure de recrutement a été définie, selon des critères plus stricts compte tenu de l'expérience récente. Elle a abouti à l'engagement d'une animatrice en janvier. Les qualifications en expression culturelle ont primé sur le niveau d'étude pour le choix de la candidate.

2. Perspectives d'avenir :

L'année 2020 sera prioritairement consacrée aux travaux de mise en conformité du local.

Un amendement du bail a été conclu avec les propriétaires. Il est prolongé pour une période de 9 ans, au même prix et avec augmentation de la superficie du local, ce qui devenait nécessaire du fait de la constante progression de la fréquentation.

En ce qui concerne la cuisine, dans l'état actuel des choses³, l'atelier est à l'arrêt (sauf pour la soupe et quelques repas sporadiques). La reprise n'est pas envisagée, à moins de trouver une solution pérenne sur le plan des ressources humaines.

Sur le plan de l'éducation permanente, l'engagement d'une animatrice socio-culturelle laisse espérer un renforcement des activités. Cependant, les particularités de notre public en voie de désaffiliation nécessitera une période de d'adaptation et de formation de l'employée avant qu'elle puisse développer pleinement son potentiel. En effet, comme nous avons déjà pu l'expérimenter, les méthodes habituelles d'animation sont souvent difficiles à mettre en œuvre. Nous estimons qu'une période d'un an lui sera nécessaire pour appréhender les particularités de la fonction.

Les autres activités, café-papote, boutique-solderie et brocante vont continuer sur leur lancée.

Une amélioration du « marché aux légumes » était envisagée en synergie avec l'atelier cuisine et un autre projet aurait été développé pour du jardinage, mais sans perspective de ressources humaines pérennes et suffisantes, ces projets sont actuellement en suspend, au moins pendant le temps des travaux à réaliser. Nous espérons qu'ils pourront être développés en 2021, après l'aménagement d'une pièce supplémentaire.

1 *Vu que la publicité avait été faite, un administrateur a assumé les permanences prévues, mais le public n'a pas été au rendez-vous.*

2 *Elle avait été engagée sur base de sa grande motivation et sur recommandation de l'assistante sociale qui s'entendait très bien avec elle.*

3 *Le 16 avril 2020, nous avons reçu la notification de la décision de classement sans suite de notre demande de points APE.*